

Compte rendu Conseil d'Administration de l'UPS du 14 mars 2022

Point 1 : Informations du Président

Jean-Marc Broto revient sur les contraintes sanitaires : on n'est plus obligé de mettre les masques mais on peut les garder. Le Président s'exprime aussi sur les étudiants ukrainiens et russes de l'UPS et rappelle le rassemblement passé sur le parvis de l'université, la collecte qui a été organisée pour les aider, une coordination des moyens avec Toulouse Métropole et plus généralement au niveau du site toulousain pour rendre le dispositif cohérent et aussi les initiatives au niveau de la recherche.

La signature des contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels de l'UPS et de l'UFTMIP est reportée après les élections

Au sujet de TIRIS, le conseil des membres travaille avec un groupe de travail sur les statuts de la future COMUE expérimentale. Des consultations catégorielles vont avoir lieu le 24 mars sur ce sujet lors d'une assemblée générale à l'UPS. Il y aura (aussi ?) un échange le 31 mars (je ne suis pas sûr d'avoir compris).

Point 2 : Approbation du compte-rendu.

2-1 : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 octobre 2021 : adopté avec 35 pour, unanimité.

2-2: Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 novembre 2021 adopté avec 35 pour. unanimité.

Point 3 : Pilotage.

3-1 : Rapport annuel d'activité 2021 (vote).

Il est présenté par Mme Poinot vice-présidente. Elle rappelle les différents outils de pilotage et la méthode de travail pour produire le rapport d'activité 2021 attaché à ce message. Je pose des questions sur les arbitrages rendus par le Ministère sur les projets du contrats pluriannuels qui ont été retenus (85 % d'après le document p 6) , Mme Poinot me répond qu'en fait il y a surtout eu un reformage des projets déposés par le ministère. J'interroge aussi la présidence sur la finalité des initiatives dans le domaine de l'interdisciplinarité. Mme Poinot répond que cela n'a pas été la volonté de la présidence de cibler a priori les projets interdisciplinaires. Enfin je regrette l'absence de retour sur les arbitrages de l'université au sujet des travaux sur les bâtiments Gros Entretien Renouvellement (GER) . Michel Combacau répond une nouvelle fois et cela depuis un an et demi que les équipes du service du patrimoine ont du faire face aux urgences notamment du plan de relance national et n'ont pas jusqu'à maintenant d'outil pour

faire ce travail. Il espère qu'un bilan pourra être fait prochainement.

Matthieu Arlat se plaint du manque de concertation notamment pour la feuille de route ou la convergence des périmètres des composantes. Un dialogue fait suite avec les vice-présidents pour éclaircir ce qui a été fait.

Il conteste les 100 % de renouvellements de postes de BIATSS et les 65 % pour les postes d'enseignants chercheurs.

M. Lombardi et M. Martin répondent dans le détail et rappelle que ces chiffres ont été présentés pendant la campagne d'emplois. Il indique que le groupe "Ensemble" votera contre à cause l'absence de transparence ce que regrette le président.

Un autre conseiller (personnalité extérieure représentant la métropole) pose une question sur le catalyseur et les start-up qui sont créées. M. Parra indique que 75 % de start-up continuent leur activité plus de 5 ans.

M. Vidal demande un retour sur l'action des chargé de mission et l'absence de concertations avec les composantes.

J.M. Broto répond que cette concertation doit se faire en CDDC (Conseil des Directeurs de Composantes).

Il affirme que l'équipe précédente fait de l'obstruction et pratiquait moins la concertation.

vote : 17 contre, 0 abstention, 18 pour

Point 4: Finances.

4-1 : Compte financier 2021 :

- a) Rapport de gestion de l'ordonnateur 2021 (information). et
- b) Comptes annuels 2021- Présentation des États Financiers (vote).

L'agent comptable fait la présentation du rapport de financier 2021.

Voir le rapport en suivant le lien :

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=fd2f9300-2373-4ea3-8e78-925b256f1a0e>

Elle insiste sur la méthode de travail et sur la difficulté pour les services financiers, où il y a beaucoup de départs de personnels, de produire ce rapport et répondre aux attentes de l'état et

de la cours de compte. Elle détaille aussi la problématique des ressources "formation continue MFCA"

pour lesquelles il y a des retards de paiements des prestations d'enseignements, elle pense améliorer cet état de fait l'année prochaine. Elle fait aussi remarquer que le poids du GVT n'a pas diminué cette année.

Je remarque que la trésorerie et le fond de roulement sont en augmentation et à des niveaux satisfaisants ce qui est une très bonne nouvelle. En revanche on remarque un niveau d'exécution budgétaire

très faible des services centraux de 65% qui est selon moi la conséquence des nombreux départs non encore remplacés. Par ailleurs on peut constater que si le nombre d'emplois global est à nouveau en augmentation il est en fait le résultat d'une diminution du nombre de titulaires et d'une augmentation plus forte des contractuels. En conclusion notre bonne santé financière est la conséquence de notre difficulté à mener à bien nos missions et sans doute aussi d'une campagne d'emplois sous dimensionnées. La comptable me répond qu'en fait c'est surtout un problème comptable qui explique la sous exécution budgétaire et M. Martin me répond sur les emplois de fonctionnaires et de contractuel que c'est la conséquence de la moindre attractivité de nos postes qui nous force à recruter des contractuels.

Jean Noël Félices revient sur le solde budgétaire qui était prévu en début d'année à - 8 M€ et qui est en fait de 20 M€, il a peur que la bonne santé financière soit la conséquence de mauvaises prises de décisions dues à une mauvaise prévision. M. Arlat pense que la bonne situation budgétaire va affaiblir l'université dans ces négociations avec le ministère pour avoir des financements complémentaires dont nous avons besoin. Eric Lombardi dit que l'excédent financier n'est pas causé par une sous consommation de la masse salariale des fonctionnaires mais par une moindre consommation en fonctionnement. Jean-Marc Broto ajoute que le problème actuel est du à une absence de pilotage de l'équipe précédente. M. Arlat s'inscrit en faux sur ces déclarations.

Vote effectué après le rapport des commissaires au compte 16 contre, 4 abstentions, 15 pour : le rapport est rejeté

Il n'y a pas de conséquence budgétaire du rejet de cet état de comptes exécutés.

c) Rapport du commissaire aux comptes 2021 (information).

Les commissaires font part d'une réserve sur les comptes 2021 qui date de 2011 elle concerne, je cite, le suivi et le lettrage des contrats publics.

4-2 : Adhésions 2022 - Domaine Responsabilité Sociétale de l'Université (vote).

Madame Lebreton présente ce rapport.

vote pour à l'unanimité.

4-3 : Subvention 2022 à l'association « Univerciel » - OMP (vote).

vote pour à l'unanimité 33 votants

4-4: Subvention complémentaire ASUPS 2022 (vote).

reporté

4-5 Legs Cazade

vote pour 30, 1 abstention : approuvé.

Point 5: Vie Institutionnelle.

5-1 : Désignation des usagers au Bureau de l'université (vote).

Jean-Marc Broto présente Gabriel Roduro nouveau vice-président étudiant.

Mme Ayoub donne 5 noms pour les usagers du bureau dont le vice-président étudiant, 2 membres du

du CA et 2 du CAC, en outre il y aura Oskar Mégelink du CA, Esther Penzer et Louanne ? du CAC.

vote 1 abstention, 32 pour : approuvé.

Point 6 : Personnels.

6-1 : Actualisation du règlement du télétravail (vote).

Présentation par Mme Pauline Brunel, le projet est passé avant en CTE.

Vote 1 contre, 32 pour approuvé !

6-2: Présentation du dispositif RIPEC Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants et Chercheurs (information).

Les informations recourent celles données par les courriers internes.

François Martin fait la présentation. La prime de recherche de 1800 € devient la RIPEC composante C1 et son montant est de 2800 €.

La composante C2 va inclure les directeurs d'UMR. Attention l'enveloppe n'a pas été versée par le ministère, les nouvelles

primes démarreront en 2023. Pour la composante C3 on peut toucher la C2 pour une responsabilité et demander la C3 pour la même responsabilité.

La présidence a reçu une enveloppe supplémentaire qui permet 85 primes de 4300 €, en janvier 2022.

6-3: Application de la PEDR pour les personnels HU (vote)

François Martin fait la présentation. La prime est alignée sur les 4300 € de la rubrique précédente.

Vote 1 abstention, 33 pour : approuvé

Point 7 : Partenariat et Conventions.

7-1 : Bilan récapitulatif des conventions signées par le Président pour la période du 17/01/2022 au 22/02/2022 (vote).

Vote 1 abstention 31 pour : approuvé

Point 8 : Patrimoine.

8-1 : Affectation au Catalyseur de locaux du bâtiment 3SC (vote).

Point présenté par Thierry Parra.

En marge de la discussion sur la catalyseur, le conseil s'interroge sur les locaux laissés vacants par son déménagement.

Il était au 1 étage du Restaurant Universitaire du Canal qui pourrait revenir à sa mission initiale.

Vote 1 abstention, 33 pour : approuvé

Point 9 : Formation et vie universitaire.

9-1 : Proposition de financement des projets d'initiative étudiante - CSPE (vote).

Présentation par Fabienne Alary qui renvoie au document envoyé au préalable au CA.

Vote 33 pour : unanimité

9-2 : Prolongation de l'année universitaire 2021-2022 jusqu'au 31 décembre 2022 (vote).
Comme l'année dernière pour les étudiants qui ont du mal à trouver des stages.

Vote 33 pour : unanimité

9-3 : eCandidat : pièces justificatives (vote).

Présentation par Fabienne Alary. La procédure serait soumise pour la première fois à un calendrier national pour les réponses.

Vote 1 abstention, 32 pour : approuvé

9-4 : FSI : Master GPBP - nouveau parcours « membrane engineering for sustainable development » Erasmus+ (vote).

Présentation par Fabienne Alary. Ce master est auto-financé d'après Eric Clottes Directeur de la FSI

Vote 1 abstention, 31 pour: approuvé

Questions diverses.

Mme Arlat se demande comment vont être traités les risques psycho-sociaux à l'UPS en l'absence

Mme Laguerre, unique médecin du travail, qui est en congé maladie .

Le président répond que Mme Laguerre revient demain et qu'il pourrait y avoir des recrutements de médecins supplémentaires.

Une question est posée sur le dialogue stratégique de gestion et le financement par le ministère des formations de F2SMH. Le président répond que le calendrier le dialogue stratégique de gestion n'est pas fixé et que comme les comptes de l'université n'ont pas été approuvés il ne pourra pas défendre cette demande.